

République du Burundi



Ministère de l'Environnement,
de l'Agriculture et de l'Elevage



Groupe de la
Banque Mondiale

**PROJET REGIONAL DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE INTEGRE DANS LES
GRANDS LACS**

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET

SELECTION DE CONSULTANTS

NOM DU PAYS : Burundi

NOM DU PROJET : Projet Régional de Développement Agricole Intégré dans les Grands Lacs

L'INTITULE DE LA MISSION DE CONSULTANT : Audit financier et comptable du Projet Régional de Développement Agricole Intègre dans les Grands Lacs (PRDAIGL) pour les exercices fiscaux 2021/2022 - 2022/2023.

No de Don : IDA n°D181-BI

N° de référence : BI-PIU-275925-CS-QCBS

Le Gouvernement du Burundi a reçu un financement de la Banque Mondiale, à travers le Projet Régional de Développement Agricole Intégré dans les Grands Lacs et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce *don* pour effectuer les paiements de services de consultants.

Les services de consultant portent sur :

- L'année fiscale 2021/2022 : du 01 juillet 2021 au 30 juin 2022.
- L'année fiscale 2022/2023 : du 01 juillet 2022 au 30 novembre 2022 y compris la période de grâce qui va jusqu'au 31 mars 2023.

La période de réalisation prévisionnelle de la mission pour cette mission est de quatre semaines, soit un mois calendaire pour environ 4 experts/mois dont un expert-comptable, chef de mission, deux assistants juniors expérimentés en audit comptable et financier et un expert en audit de la passation des marchés

La date prévisionnelle de début de la mission pour cette mission sera la mi-octobre suivant la clôture de l'exercice fiscal à auditer, soit respectivement mi-octobre 2022 et fin-juin 2023.

Les termes de référence détaillés de cette mission peuvent être obtenus auprès du Projet Régional de Développement Agricole Intégré dans les Grands-Lacs, sis Rohero I, avenue de la JRR, n°20, S&N House, 5^{ème} niveau.

Le PRDAIGL invite par la présente les candidats admissibles « Consultants » à soumettre leurs manifestations d'intérêt pour fournir les services ci-dessus. Les Candidats intéressés devraient fournir les informations nécessaires démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services.

Une liste restreinte sera établie sur base des critères ci-dessous :

Le consultant doit être un Cabinet d'Audit et d'Expertise Comptable,

- affilié à un ordre des professionnels comptable qui est obligatoirement membre de l'IFAC, de réputation internationale et
- ayant une expérience confirmée en audit financier des comptes des projets de développement notamment les projets financés par la Banque Mondiale (au moins 5 projets financés par les bailleurs de fonds).

Les Big five sont fortement encouragés à postuler.

Les consortiums de cabinets sont autorisés sous la seule condition que chaque membre du consortium soit membre d'un ordre des professionnels comptables, membre de l'IFAC.

Le personnel clé de la mission ne sera pas évalué à cette étape de constitution de la liste restreinte

L'attention des Consultants intéressés est attirée sur les dispositions des paragraphes 3.14,3.16, et 3.17 de la section III du « *Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement des projets d'Investissement (FPI) de la Banque mondiale, juillet 2016 révisé en novembre 2017, août 2018 et novembre 2020* » (« *Règlement de passation des Marchés* »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables. De plus, veuillez-vous référer aux informations spécifiques sur les conflits d'intérêts liées à cette mission comme énoncés au paragraphe 3.17 du Règlement de Passation des Marchés.

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives, mais devraient indiquer clairement si l'association est sous forme d'un groupement solidaire (joint-venture) et/ou d'un accord de sous-traitant. Dans le cas d'un groupement (joint-venture), tous les partenaires du groupement (joint-venture) seront conjointement et solidairement responsables de la totalité du contrat, s'ils sont sélectionnés.

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode « Sélection au Moindre Coût » en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant un Financement de Projets d'Investissement de la Banque, édition juillet 2016, révisé en novembre 2017, août 2018 et novembre 2020.

Des informations supplémentaires peuvent être obtenues à l'adresse mentionnée ci-dessous et aux heures d'ouverture de bureaux de 7 h30' à 12 h 00 et de 14 h 00' à 17 h 30', du lundi au vendredi.

Les manifestations d'intérêt doivent être envoyées aux adresses mentionnées ci-dessous au plus tard le **21/ 3 /2022 à 17 heures précises**, et porter expressément la mention « MANIFESTATION D'INTERET POUR LES SERVICES DE CONSULTANT CHARGE D'EFFECTUER UNE MISSION D'AUDIT FINANCIER ET COMPTABLE DU PROJET PRDAIGL EXERCICES FISCAUX 2021/2022 et 2022/2023 ».

A l'attention de : Mr. le *Coordonnateur National du Projet Régional de Développement Agricole Intégré dans les Grands Lacs « PRDAIGL »*

N° et rue : *Rohero I, Avenue de la JRR, n°20*

Étage/n° de bureau : *5^{ème} niveau de l'Immeuble S&N HOUSE*

Ville : *Bujumbura*

Boîte postale : *2754 Bujumbura*

Pays : *Burundi*

Téléphone : *22287412*

Adresse électronique : prdaigl@gmail.com

Site Web: <https://www.prdaigl.bi>